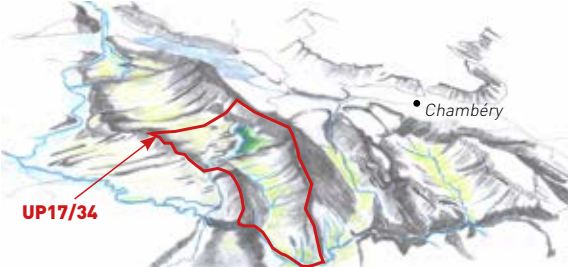


À PREMIÈRE VUE

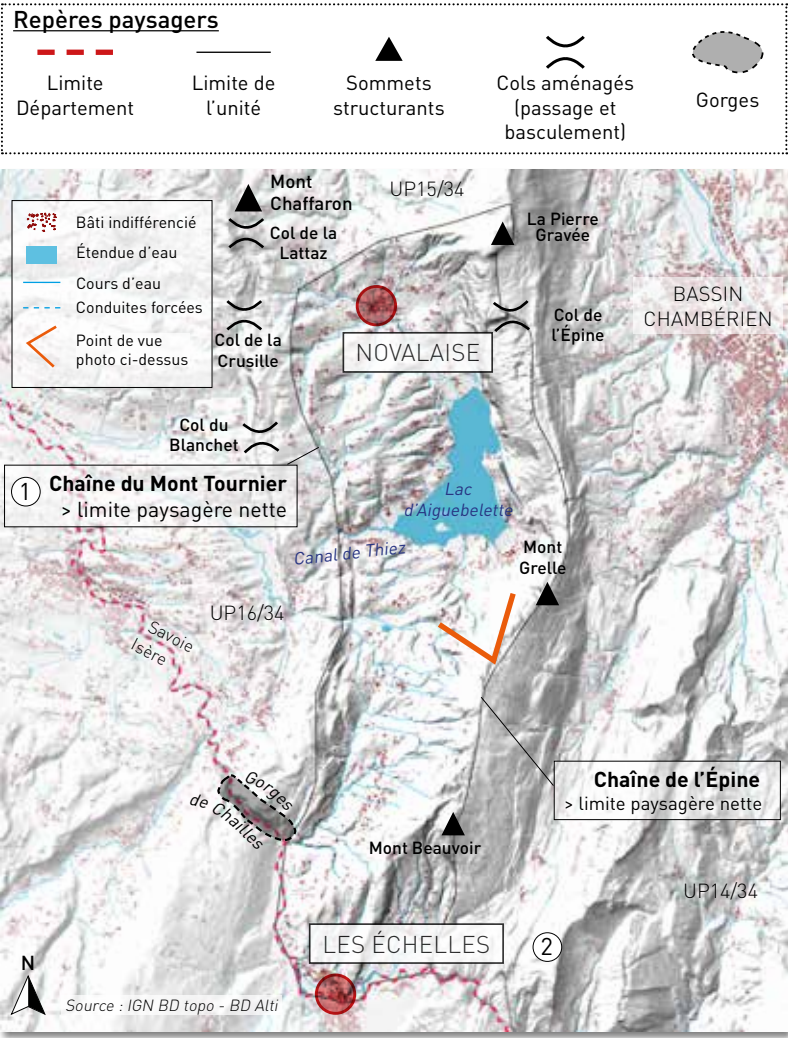
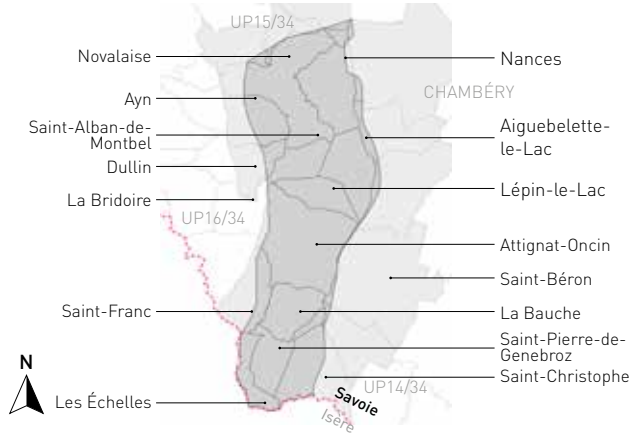


Délimité par deux structures paysagères marquantes, le territoire du bassin d'Aiguebelette est bien identifié à l'échelle départementale, voire régionale. Il est composé du lac et de son écrin de collines habitées et cultivées, surplombées par les falaises de la chaîne de l'Épine. Cette montagne marque un repère et un basculement dans les paysages alpins. Les paysages sont caractérisés par une ambiance à la fois rurale et touristique. Ils sont organisés autour du lac, de l'autoroute A43 et des deux pôles urbains : Novalaise, au nord et les Échelles, au sud.

CONTEXTE PAYSAGER



Source : Atlas paysages de la Savoie - EP Avant-Pays Savoyard - Chartreuse DDT73.



STRUCTURES PAYSAGÈRES, COMPOSANTES ET REPÈRES

Profil schématique Est / Ouest

Chaîne de l'Épine
Plis jurassiens calcaires

Dépression du lac
d'Aiguebelette

Collines
du Jura

Extrémité du chaînon
anticlinal
du Mont Tournier
Relief calcaire composé de
pentes abruptes boisées

Vallée du
Guiers

Une **LONGUE CRÊTE ROCHEUSE**, au-dessus de versants
boisés, fait barrière avec le bassin chambérien

Chambéry /
Aix-les-Bains

LAC
D'AIGUEBELETTE

Le **LAC D'Émeraude** niché dans un écrin de verdure

Les Échelles

NOVALAISE

Un **PAYSAGE** de **COLLINES**,
de **CHAMPS** et de **PRAIRIES**
sillonées de petites combes
boisées tortueuses, largement
ouvert sur les reliefs
pittoresques de la Chartreuse

Les Échelles, ville jumelle retenue pour le
programme « Petite Ville de Demain ». Une
ville au pied du massif de la Chartreuse.

STRUCTURES PAYSAGÈRES

ÉVOLUTIONS PAYSAGÈRES



**Aménagement
des bords du
lac, construction
de l'autoroute,
développement
urbain résidentiel
et touristique et
disparition des
vergers**

■ Bâti existant
en 1950

■ Bâti apparu
depuis 1950

■ Vergers

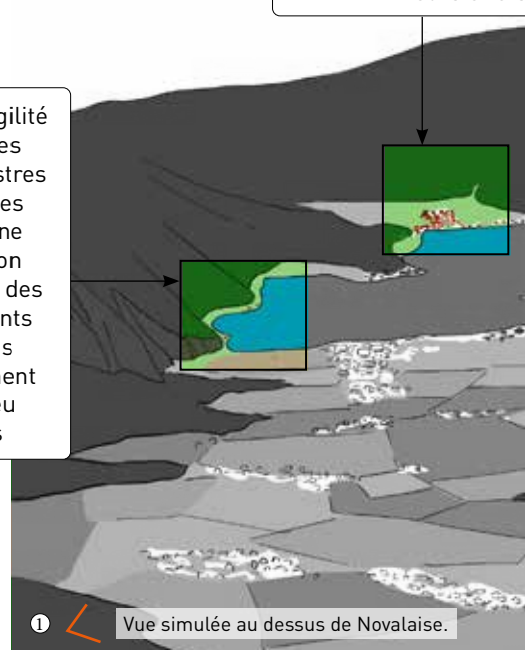
■ Boisements

— A43

ENJEUX PAYSAGERS

La grande fragilité
des paysages
naturels lacustres
très sensibles
vis à vis d'une
fréquentation
très élevée et des
aménagements
touristiques
majoritairement
privatifs peu
qualitatifs

Le patrimoine bâti
(industriel), la qualité
de bourgs / villages et
leurs effets



COMPOSANTES NATURELLES

Milieux rocaillieux des sommets

Boisements mixtes (chêne, hêtre, charme, hêtre, érable) sur l'adret à l'étage montagnard

Boisements de résineux (pessières et sapinières) sur les ubacs à l'étage montagnard

Tourbières et zones humides d'altitude

Une chaîne montagneuse aux pentes abruptes boisées surplombées par des falaises emblématiques visibles de loin, présentant des risques d'éboulements

Des cols comme lieux de passage

Un lac naturel, couleur émeraude offrant des berges de natures différentes : rocheuses, boisées et abruptes, limoneuses, à pente plus douce naturelles (roselières), ou aménagées

Une marche marquée dans le paysage, aux versants boisés abrupts

Paysages agricoles essentiellement composés de prairies, ponctués par une mosaïque de cultures (maïs, triticales d'hiver, blé, etc.) sur les terrains les plus propices, non urbanisés

Multiplication des campings, bases de loisirs, zones de canoës / pédalos et espaces portuaires en bord de lac

Autouroute A43, franchissant le relief, scénographie particulière des paysages à la porte de la Savoie (tunnels de Dullin et de l'Epine)

Des ripisylves et continuités boisées le long des cours d'eau, des zones humides et des reliefs marqués

Architectures vernaculaires en pisé et en pierre et maisons fortes éléments constitutifs du patrimoine local construit

Urbanisation diffuse qui ne suit pas toujours les caractéristiques architecturales participant à banaliser les paysages

COMPOSANTES HUMAINES

Pelouses alpines

Prairies

Bâti

Routes principales

local (vernaculaire et paysagère des entrées et des silhouettes bâties et de covisibilité

L'intégration paysagère des nouvelles constructions résidentielles et la maîtrise des extensions résidentielles, notamment autour du lac

Une agriculture de polyculture qui reste fragile pour garantir la pérennité des paysages agricoles de grande qualité et éviter leur enrichissement

Les connexions douces et les continuités écologiques entre les versants et les villages / hameaux



OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE

Aux termes de la Convention européenne du paysage, les objectifs de qualité paysagère sont « la formulation par les autorités publiques compétentes, pour un paysage donné, des aspirations des populations en ce qui concerne les caractéristiques paysagères de leur cadre de vie ».
(art. 1, Convention européenne du paysage).

Les Atlas de paysages - méthode pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages.

> Secteurs prioritaires

LES COLLINES AGRICOLES ET HABITÉES

Préserver les paysages ouverts

- Préserver le maillage bocager et faciliter l'implantation des systèmes de polyculture, pallier l'enfrichement

 Valoriser les ripisylves dans les vallons transversaux

- ## Requalifier les espaces publics

- Piétonisation, sécurisation, désimperméabilisation et végétalisation
- Préserver les cônes de vue sur les silhouettes bâties et sur le lac
- Créer un maillage de liaisons douces apaisées pour les déplacements de proximité

 Préserver et valoriser la lisibilité de la structure urbaine locale et des caractéristiques architecturales locales

- Préserver les tissus urbains traditionnels denses et le patrimoine bâti, et traiter les transitions espaces urbanisés / espaces naturels et agricoles
- Identifier et préserver les «coupures vertes»
- Limiter la multiplication des nouvelles constructions, le long des routes et sur les piémonts (mitage, terrassements),
- Poursuivre la dynamique de réhabilitation des maisons anciennes selon les caractéristiques architecturales locales et l'intégration des bâtiments agricoles
- Valoriser les silhouettes bâties

LE LAC D'AIGUEBELETTE ET SES ABORDS NATURELS ET AMÉNAGÉS

Aménager les berges accessibles du lac

- Privilégier les infrastructures réversibles adaptées à une fréquentation saisonnière croissante. Gérer les circulations douces et automobiles

Maintenir et valoriser les milieux humides, marais et ripisylves, comme coupures

- Prendre en compte l'intégration paysagère et les effets de covisibilité de l'habitat léger de loisirs

Anticiper, réparer et s'adapter à la forte présence d'aléas naturels (notamment les chutes de blocs), sur les abords de la rive est du lac

LES VERSANTS ABRUPTS BOISÉS ET LES FALAISES

Préserver les espaces forestiers

- Favoriser la gestion jardinée de la forêt (éviter les coupes rases) et anticiper les évolutions liées aux changements climatiques.

 Introduire de nouvelles essences résilientes
Sites inscrits: à préserver, s'appuyer sur la réglementation pour promouvoir la qualité paysagère

